Solidaires Finances Publiques B38
SYNDICAT NATIONAL
Section DG & personnels rattachés

Section DG &
Personnels Rattachés

La force de tous les agents de la DGFiP

Paris, le 18/03/2024

Formation Spécialisée
du Comité Social d'administration de Service Central de Réseau
Réunion du 18/03/2024

139 rue de Bercy 75012 Paris – BERCY Vauban 0060 Sud1 - 01 53 18 60 36 ou 41 47
solidairesfinancespubliques.servicescentraux@dgfip.finances.gouv.fr - https://sections.solidairesfinancespubliques.info/b38/

Liminaire

Madame la Présidente,

En ce 18 mars 2024, nous sommes à la veille de la journée nationale de grève du 19 mars dans la fonction publique. Si en cette période d'inflation galopante la situation est grave pour l'ensemble des salariés et salariées tous secteurs confondus, elle l'est tout autant, voire davantage, pour toutes et tous les fonctionnaires dont les rémunérations sont bloquées et qui se paupérisent d'année en année.

Pour Solidaires Finances Publiques, les agentes et les agents de la DGFIP, comme l'ensemble des fonctionnaires, n'ont pas une raison, mais bien 10 milliards de raisons d'être massivement en grève le 19 mars 2024 !

10 milliards, ce sont aussi les 10 milliards d'euros qui correspondent au coup de rabot annoncé par le gouvernement sur le budget 2024. Selon le Ministre Bruno Le Maire, la baisse des prévisions de croissance économique pour 2024, oblige l'État à *« se serrer la ceinture »*. Ce sont tous les budgets des ministères qui sont amputés et, pour la DGFiP, 108 millions d'euros de moins.

Et ce n'est que le début d'une période d'austérité qui n'ose pas dire son nom, puisque celle-ci sera accentuée avec 12 milliards d'euros de moins déjà annoncés par le gouvernement pour la future loi de finances 2025.

Par ailleurs, et alors que depuis plusieurs années l'administration reconnaît et déplore le manque d'attractivité des métiers de la fonction publique et parle d'y remédier, une circulaire d'Élisabeth BORNE du 3 janvier 2024 annonçait la mise en œuvre d'une politique salariale interministérielle des métiers de la filière informatique qui ne concernera que les recrutements contractuels à compter de 2025.
Cette nouvelle politique salariale interministérielle qui bénéficierait aux seul.es contractuel.es ne peut être ressentie que comme une provocation par les fonctionnaires informaticiennes et informaticiens, et notamment par les agentes et agents de la filière informatique de la DGFiP.

Le 2 février 2024, un article publié sur Ulysse, mentionnait la nouvelle édition du baromètre Delouvrier et l'enquête annuelle de satisfaction de la DGFiP réalisées en 2023 et dont il ressortait que « ***la DGFIP reste le service public donnant la plus grande satisfaction aux Français*** ». L'article précisait ***« nos services conservent la première place du classement (80 % de taux de satisfaction) devant la police-gendarmerie (79 %) et la sécurité sociale (77 %). ».***
Cet article ajoutait que, dans le même temps, le baromètre de satisfaction des usagers de la DGFiP réalisé par l'institut IPSOS en novembre 2023 confirmait ces très bons résultats.

Ce début du mois de mars 2024 a été marqué à la DGFiP par l'arrivée de notre nouvelle directrice générale. C'est donc Madame Amélie VERDIER qui conduit désormais, avec les organisations syndicales, les négociations salariales en cours à la DGFIP.
D'ailleurs, dans sa vidéo de présentation publiée sur Ulysse le 11 mars dernier, Madame VERDIER évoquait elle-même les résultats très positifs de ces enquêtes de satisfaction des usagers. Dans cette vidéo, la Directrice générale soulignait ***« l'excellence opérationnelle*** » de la DGFIP ainsi que sa faculté d'adaptation.

Les agentes et les agents de la DGFiP, si elles et ils sont sensibles aux hommages, ne peuvent pas s'en contenter. Ces hommages doivent se traduire concrètement par une augmentation de la rémunération de toutes et tous, et bien au-delà du seul rattrapage du pouvoir d'achat perdu depuis tant d'années.
Solidaires Finances Publiques attend de la nouvelle directrice générale, lors des négociations salariales en cours, qu'elle concrétise ce double hommage véritablement et durablement sur la paie des agentes et des agents de la DGFiP.

En effet, et comme nous avons déjà eu l'occasion de le dire dans ces instances, l'attractivité ne doit pas être soignée uniquement vis-à-vis de l'extérieur et des potentiels candidats aux concours d'entrée. L'attractivité doit aussi être améliorée de l'intérieur, vis-à-vis des agentes et agents, sous peine de les démobiliser, alors que ce sont elles et eux qui font fonctionner le service public.

Sur les points inscrits à l'ordre du jour nous interviendrons en séance au cours de débats.

Nous vous remercions, Madame la Présidente, ainsi que vos équipes, pour la préparation de cette FS. Nous apprécions la grande qualité de la documentation fournie et sommes conscients des difficultés pour la constituer du fait notamment des applicatifs utilisés et du nombre très important d'interlocuteurs sollicités via des questionnaires.

Merci.

=====ooOOOOoo=====